



Barillec Marine, Concarneau et dévoile son proto-

concept développé économies d'énergie bateaux qui ont volts. Le principe réseau électrique e, stable et de qua- soit le régime du lsisif », résume Oli-

l, adjoint respon- res. prototype a germé à 5. Son fonctionne- énétratrice, entraî- variable par le ente un réseau ternatif, à tension fixes, à l'aide d'un lectronique. Autre-

ment dit, quand on accélère, les aiguilles du réseau électrique restent fixes ! « Le moteur de propulsion fonctionne à son meilleur rendement et réalise jusqu'à 10 à 15 % d'économies de carburant, précise le jeune homme. Même avec des prix de carburant aujourd'hui très bas, on estime un retour sur investissement entre deux et quatre ans, selon la configuration du projet. La technologie est en effet adaptable à tous types de bateaux, des navires de pêche ou de servitude de 15 à 30 m. Des armateurs ont déjà montré leur intérêt pour le concept », se réjouit le jeune homme.

À l'heure des défis économiques et environnementaux, voilà une première innovation qui fait sens.

Elle n'est pas la seule présentée sur le salon.

La société Ételium, basée à Belz, y va également de sa petite innovation.

Un navire « zéro carbone zéro pétrole »

Son patron, Yannick Bian, travaille sur « un navire zéro carbone, zéro pétrole. C'est un projet de chalutier éco-responsable qui tourne à l'huile végétale recyclée ». Baptisée L'Aour-Lan, cette technologie est envisagée pour l'armement Jégou, à Étel, dont l'objectif est de créer un armement à la petite pêche totalement innovant.

« Chaque jour, dans la restauration, des dizaines de litres d'huile partent à la poubelle. Il faut profi-

ter de cette manne et l'utiliser comme comburant », simplifie celui qui utilise déjà cette technologie dans sa voiture. « Et je ne sens pas la frite ! », plaisante-t-il. Le projet est à l'étude depuis un an, en lien notamment avec l'Institut national de recherche pour les huiles et oléagineux. Par ailleurs, une campagne de financement participatif a été lancée sur la plate-forme Ekosea, spécialisée dans le nautisme et l'écologie. Reste à patienter un peu pour la construction de ce bateau vert, annoncée pour septembre 2016.

▼ Pratique

Navexpo, jusqu'à demain, à Lorient La Base, de 9 h 30 à 18 h. Site internet, navexpo.com

Lorient

mobile, aura lieu à 14 h, au port de plaisance avec l'Assos de plaisance de Lorient. Inventé par Gaëlle, le poste de lavage des collectifs et la technique inté- répondre à la ques- des plaisanciers.

Les déchets

Le mai intitulée « Déchets culinaire dans les acti- », est programmée à la Maison de la

Découvrir des initia- es dans la gestion érés par les profes- pêche et d'engager ir les transpositions les différents sec-

omme

amme

Impôts. La CGT contre le prélèvement à la source

La CGT Finances publiques a mobilisé quelques adhérents, hier après-midi, devant le centre des impôts. À l'heure où le public se presse aux guichets pour obtenir des informations sur leurs déclarations d'impôts, les militants de la CGT ont distribué des tracts pour les alerter des risques du prélèvement à la source qui sera mis en place à partir de 2018 (pour les revenus de 2016).

« Toujours une déclaration à remplir »

« Sur le papier, le principe paraît simple : prélever l'impôt sur le revenu directement sur le salaire en temps réel et non plus l'année suivante. Mais dans les faits, c'est beaucoup plus complexe », alerte la CGT qui pointe plusieurs risques. « On multiplie les interlocuteurs et les collecteurs : entreprises, caisses de retraite, notaires... Il y a des risques de fraude, de faillite donc de rentrées budgétaires. Or, aujourd'hui, avec le système qui doit être modifié, le taux de recouvrement est de 99 % ». Le syndicat rappelle également que le prélèvement à la source ne mettra pas un terme à la déclaration annuelle. « Il faudra toujours en remplir ».



Les militants de la CGT finances publiques ont souhaité sensibiliser les contribuables sur les risques du prélèvement à la source, instauré à partir de 2018.

« Pas une véritable réforme de la fiscalité »

« Or, les services ne seront plus adaptés à l'accueil et au conseil du public en raison des suppressions de poste. L'administration mise sur la dématérialisation avec les déclarations sur internet. Mais les contribuables ont toujours besoin de la proximité qui participe à la qualité du service public ».

La CGT dénonce « une simple réforme technique et non une véritable réforme de la fiscalité ». Le syndicat aurait souhaité une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu et des moyens supplémentaires pour lutter contre la fraude fiscale. « Un manque à gagner pour l'État estimé à 80 milliards d'euros par an », affirme la CGT.